

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

diabète Question écrite n° 61976

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'augmentation des cas de diabète de type 2 en France. Il apparaît, en effet, que ce type de diabète, plus communément appelé diabète gras, est en constante augmentation dans les pays développés et touche de plus en plus de jeunes. L'origine de cette pathologie est double, il existe à la fois des prédispositions génétiques auxquelles s'ajoutent des facteurs de risque environnementaux. Une récente étude finlandaise montre qu'en respectant des règles simples d'alimentation et en augmentant l'activité physique, il est possible de réduire considérablement le risque de diabète. C'est pourquoi il aimerait savoir s'il serait possible de mener une campagne d'information destinée aux jeunes afin de prévenir le développement de cette maladie.

Texte de la réponse

Le diabète sucré est une pathologie métabolique en constante augmentation tant en Europe qu'aux Etats-Unis. En France, sa prévalence est de 3 % et son incidence annuelle de 4,8 %. Le diabète de type 2 touche 80 % des patients. Plusieurs facteurs contribuent à cette augmentation régulière : le mode de vie, l'allongement de la durée de vie, un meilleur dépistage. Il convient d'y ajouter la progression préoccupante de l'obésité qui affecte 10 % des adultes et 12 % des enfants. Au regard de ces données épidémiologiques, un programme national nutrition et santé 2001-2005, a été présenté le 31 janvier dernier. Piloté par le Ministère de la santé en partenariat avec les autres ministères concernés, le plan pluriannuel est axé sur la prévention, le dépistage et la prise en charge des troubles nutritionnels. Il a aussi pour ambition de promouvoir la recherche en nutrition humaine et d'assurer la mise en place d'un système de surveillance des comportements alimentaires. S'agissant plus particulièrement des enfants, le plan prévoit notamment l'amélioration de la restauration dans les cantines scolaires, l'intégration de la nutrition dans les programmes scolaires, l'utilisation d'outils pédagogiques adaptés pour rendre accessibles les informations nutritionnelles mais également la prise en charge précoce des carences en nutriments et une meilleure accessibilité à des consultations de troubles de la prise alimentaire. Un programme national de prise en charge du diabète, en cours de réalisation, permettra de compléter ces mesures par des campagnes d'informations nutritionnelles, la sensibilisation du corps médical et enfin l'amélioration du dépistage et de la surveillance de cette pathologie en partenariat avec les associations de malades.

Données clés

Auteur : M. André Aschieri

Circonscription : Alpes-Maritimes (9e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 61976

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé **Ministère attributaire :** santé

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/11/questions/QANR5L11QE61976

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 juin 2001, page 3213 Réponse publiée le : 27 août 2001, page 4961